Horodateurs, mode d'emploi

La Ville de Romans a procédé dernièrement à la modernisation de son parc d'horodateur. Conseils d'utilisation.

Le quart d'heure gratuit

Pour bénéficier d'UN QUART D'HEURE de stationnement GRATUIT Par jour (et par voiture) plus besoin de cartes d'abonnement !

Il vous suffit de saisir le numéro de votre plaque d'immatriculation sur le clavier alphabétique prévu à cet effet (voir photo) et de suivre les instructions qui apparaissent à l'écran. Avec le quart d'heure gratuit, plus besoin de payer votre stationnement pour effectuer vos petits achats en centre-ville.

Plus d'infos sur le stationnement à Romans : www.ville-romans.com (rubrique la vie des quartiers)

La ville de Romans

ATTENTION : pas de précipitation !!!

Inutile de taper sur toutes les touches. Cela risque au contraire de vous retarder. Suivez les instructions qui apparaissent sur l'écran et il vous faudra une quinzaine de secondes pour bénéficier de votre titre de stationnement gratuit.

Le stationnement gratuit, ce sont plus de mille tickets utilisés chaque jour.

Pour les stationnements de plus longue durée

Un paiement moderne et facilité

Pour assurer la sécurité de ses installation, la Ville de Romans a décidé de privilégier le paiement dématérialisé. Autrement dit, il n'est plus possible de payer son stationnement avec des pièces de monnaie. Il existe 2 moyens de payer son stationnement à Romans :

LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

L'écran affiche toutes les instructions nécessaires au paiement. Il vous suffit :

1. d'introduire votre carte

2. de choisir votre temps de stationnement à l'aide des touches + et – incluses dans le clavier alphabétique

3. de valider le temps choisi

4.d'attendre la demande du code carte qui s'affiche sur l'écran

5. de composer sur le clavier votre code puis de valider

6. de bien penser à récupérer votre titre de stationnement !

LE PAIEMENT PAR CARTE PREPAYEE

D'une valeur de 10 ou 30 euros, les cartes prépayées peuvent être achetées à l'accueil de l'Hôtel de ville (place Jules-Nadi) et chez les buralistes.

Une fois encore, l'écran affiche toutes les instructions nécessaires au paiement. Il vous suffit :

1. d'introduire votre carte

2. de choisir votre temps de stationnement à l'aide des touches + et – incluses dans le clavier alphabétique

3. de valider le temps choisi et le mode de paiement
(ATTENTION : quand vous validez votre temps de stationnement, vous validez la somme qui sera débitée sur votre carte. PRENEZ donc le TEMPS de vérifier que les informations qui apparaissent sur l'écran correspondent à ce que vous souhaitez AVANT DE VALIDER. Une fois le temps validé, plus de retour possible !)

4. de bien penser à récupérer votre titre de stationnement !

Service de la communication de la Ville de Romans - Sept. 2011